



Des soins adaptés et sécurisés  
dans des services compétents

# Transferts de patients inter-hôpitaux en Sarthe

# Les urgences et après ?

Après avoir été pris en charge et stabilisés médicalement, certains patients ont besoin d'être hospitalisés.



## Cas 1

Le patient a besoin :

- ✓ du plateau technique du CH Le Mans (ou du PSSL\*)
- ✓ des compétences spécifiques du CH Le Mans (ou du PSSL\*)

## Cas 2

Le patient n'a pas besoin :

- ✗ du plateau technique CH Le Mans
- ✗ des compétences spécifiques CH Le Mans
- ✓ **Et** le patient réside à proximité d'un autre hôpital

## Cas 3

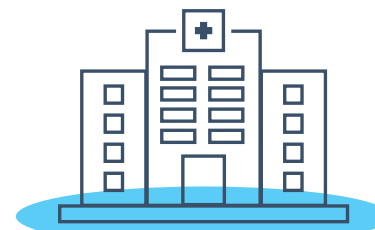
Le patient n'a pas besoin :

- ✗ du plateau technique CH Le Mans
- ✗ des compétences spécifiques CH Le Mans
- ✓ **Et** le temps d'attente est élevé pour obtenir un lit au CH Le Mans

## Cas 4

Le patient a besoin :

- ✓ d'une hospitalisation en psychiatrie et l'EPSM\*\* n'a plus de lit disponible



### Hospitalisation au CH Le Mans (ou au PSSL\*)

Par la suite un transfert est possible dans l'hôpital le plus proche de son lieu de résidence pour finaliser les soins avant son retour à domicile.

### Transfert rapide vers un hôpital proche de son lieu de résidence.



### Transfert vers un hôpital du territoire ayant un lit immédiatement disponible.

### Transfert vers un établissement spécialisé de la Région.

Le patient et ses proches peuvent s'opposer à ce transfert, en étant informés des éventuelles conséquences.

• CH Le Mans : Centre hospitalier du Mans (maternité de type 3)  
\* PSSL : Pôle Santé Sarthe Loir (maternité de type 1)  
\*\* EPSM : Établissement public de santé mentale de la Sarthe

## Transfert : pour quelles raisons ?



Éviter une attente sur un brancard,

au profit d'une hospitalisation rapide,



au sein d'un service adapté et compétent sur le territoire.

### En cas de transfert :

- Les médecins se coordonnent pour la prise en charge médicale du patient et la continuité des soins.

- Le transfert est organisé par le CH Le Mans, en ambulance, **sans frais**.

# Une coordination territoriale, au bénéfice des patients

**Les fermetures de services d'urgences en Sarthe se sont accentuées entraînant une augmentation du nombre de patients accueillis au sein des services d'urgences du Centre hospitalier du Mans.**

Les établissements sarthois s'organisent pour répondre aux mieux aux besoins en hospitalisation, en utilisant tous les lits disponibles sur le territoire. Les professionnels des 8 établissements publics de santé du département travaillent ensemble, afin de faire converger les modes de prises en charge et les avis médicaux pour les patients des services :

- d'urgences
- de gériatrie
- de médecine polyvalente
- de médecine spécialisée
- de chirurgie

Les établissements membres du groupement hospitalier de territoire de la Sarthe (GHT 72) travaillent **ensemble à la fluidification des parcours patients et à la coordination des filières médicale** au niveau du territoire.

**Merci de faciliter les transferts inter-hôpitaux lorsqu'ils sont proposés par les équipes médicales.**

**Les équipes du CH Le Mans proposent un appui si une prise en charge dans un établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) est nécessaire après une hospitalisation, afin que celle-ci puisse se faire sur le bassin de vie du patient, chaque fois que cela est possible.**